

COMMUNE DE SAINT-ANDRE-GOULE-D'OIE (Vendée)

Séance du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
Le lundi 14 mars 2022 à 20 heures



Affiché le 9 mars 2022

Le Maire : J.DALLET

ORDRE DU JOUR

Finances – Administration Générale – Personnel

Vote des comptes de gestion 2021 (Vallée verte, Chaumes & Commune)
Vote des comptes administratifs 2021 (Vallée verte, Chaumes & Commune)
Affectation des résultats (Commune)
Vote des subventions 2022
Vote de la fiscalité 2022
Vote des budgets primitifs 2022 (Vallée Verte, Chaumes & Commune)
Publication des marchés 2021

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

Périscolaire « les P'tits Loups (prévisionnel 2022)
Région des Pays de la Loire (Avenant n° 3 à la convention de délégation de compétences pour le transport scolaire)

Aménagement – Urbanisme – Environnement

Urbanisme (Dossiers déposés depuis le conseil de février)
Travaux de rénovation partielle de l'église (avenant lot 2, point sur les travaux)
Lotissement de la Vallée Verte (point sur les travaux), lotissement des Chaumes (planning)
Diverses acquisitions de parcelles (Acquisition parcelle YB 48, diverses propositions pour autres acquisitions...)

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

Communication – Associations – Sports – Loisirs

Troc Nature 2022

Voirie et chemins ruraux

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales
Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation
Calendrier des réunions